

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE
CANTON DE FOURMIES
COMMUNE DE WALLERS-EN-FAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
10	9	9
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 12/01/2024		
<u>DATE D’AFFICHAGE</u> 12/01/2024		
<u>Objet de la Délibération 2024-01-04</u> Révision des tarifs de la salle polyvalente 2024		

SEANCE DU 18 JANVIER 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le jeudi 18 janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal s’est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Bernard Navarre, Maire, et sur convocation qui lui a été adressée trois jours à l’avance, conformément à la loi.

Étaient présents : NAVARRE Bernard - COLLE Stéphane- VISEE Gérard –FOUQUART Gérard- CAUDRELIER Jean-Luc – LINGUET Justine – BLANC Véronique – FOLB Céline - MAES Xavier
Était absente excusée : LEULLIETTE Bérangère-
Secrétaire de séance : LINGUET Justine

Après en avoir délibéré et à l’unanimité, le Conseil municipal :

Décide de ne pas modifier les tarifs de la location de la salle polyvalente à compter du 01^{er} janvier 2024 :

- Disposition de la salle pendant tout le week-end : 275 euros
- Vin d’honneur avec verrerie et mise à disposition de la cuisine : 130 euros
- Simple réunion durant la journée et mise à disposition de la cuisine : 50 euros
- Forfait chauffage à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu’au 31 mars 2024 et du 1^{er} novembre 2024 au 31 décembre 2024 : 25 euros

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Publié et transmis en Sous-Préfecture pour
exécution
Le Maire,
B. NAVARRE.

Publié sur le site internet le : 19/02/2024
Envoyé et reçu en préfecture le : 22/01/2024